

Communiqué de presse

Lucerne, le 13 août 2018

Faut-il qu'un policier meure pour que les autorités politiques réagissent ?

FSFP – Dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 août 2018, un policier de la Brigade Anti-Criminalité a été grièvement blessé alors qu'il intervenait pour une bagarre dans le quartier des Eaux-Vives à Genève. Un individu a violemment frappé à la tête le gendarme qui a lourdement chuté au sol, se fracturant le crâne. La victime a été transportée en urgence à l'hôpital et placée en coma artificiel. L'auteur du coup de poing a été interpellé par la police genevoise.

C'est avec consternation que la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP a pris connaissance de cette lâche et ignoble agression. Le Bureau Exécutif de la FSFP rappelle que les violences contre les fonctionnaires sont en constante augmentation – les délits à l'art. 285 du Code pénal ayant presque doublé depuis 2011 – et qu'il est urgent que les autorités politiques durcissent clairement les peines prévues pour les auteurs de telles infractions.

« De manière générale, nous constatons une très inquiétante hausse de la violence gratuite, je pense en particulier à l'ignoble agression de cinq jeunes femmes survenue récemment à Genève » déclare Johanna Bundi Ryser, présidente de la FSFP, qui ajoute « la violence contre les représentants de l'ordre est intolérable, mais ce qui est encore plus inacceptable, c'est le manque de courage de nos autorités politiques de renforcer les peines prévues pour les auteurs de violence contre les fonctionnaires. Nous espérons vivement que notre collègue genevois pourra se remettre de son agression avec le moins de séquelles possibles, et que son agresseur sera puni de manière exemplaire! ».

La FSFP rappelle que cela fait depuis 2009 qu'elle a alerté les autorités politiques sur le brûlant dossier des violences contre les fonctionnaires. Deux initiatives parlementaires demandant un durcissement des peines prévues à l'article 285 du Code pénal ont été déposées en 2016 par les conseillers nationaux Bernhard Guhl (PBD) et Marco Romano (PDC). Les membres de la Commission des affaires juridiques du Conseil national se sont réunis en février 2018 et ont voté à 20 voix contre 5 le durcissement de la loi proposée par les deux initiatives parlementaires. Mais c'est apparemment à nouveau le silence dans ce dossier depuis cette prise de position ! « Il est impératif que nos autorités fédérales assument leurs responsabilités en traitant rapidement ces initiatives. Un policier blessé ou mort ne peut plus assurer la sécurité de nos concitoyens. Nous attendons que l'Etat, en sa qualité d'employeur, fasse tout pour protéger ses collaborateurs de toute forme de violence, mais aussi qu'il punisse avec la plus grande sévérité cette violence faite lâchement à ses représentants» souligne encore Johanna Bundi Ryser.

Pour de plus amples informations :

- En allemand : Johanna Bundi Ryser, présidente de la FSFP, tél. 079 609 50 90
- En français : Emmanuel Fivaz, vice-président de la FSFP, tél. 079 796 33 89